

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

2025/2026





SOMMAIRE

Introduction : le mot du
Président

02

Le démarche : pourquoi un
schéma de développement

03

Partie 1 : le diagnostic

04

La chronologie

Quelques chiffres

Carte typologique réseau

Les cartes d'identité des
équipements du réseau

Partie 2 : les axes et enjeux

34

Partie 3 : les fiches actions

39

L'axe Accessibilité et inclusion

39

L'axe Action culturelle

43

L'axe Communication

48

L'axe Numérique

51

**L'axe Accompagnement des
pratiques**

53

Premier maillon de la culture de proximité, les médiathèques occupent aujourd'hui une place essentielle dans la vie des citoyens. Espaces vivants et inclusifs, elles sont au cœur des mutations sociales, numériques et culturelles qui façonnent notre société. Au-delà de leur mission première de promotion du livre et de la lecture, elles sont devenues de véritables lieux de rencontres, d'échanges et de lien social, favorisant l'accès de tous à la culture, à l'information et à la connaissance.

La loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (dite loi Robert) a réaffirmé le rôle fondamental des bibliothèques territoriales comme services publics essentiels, libres et gratuits d'accès, garants de la liberté d'expression, de la diversité culturelle et du pluralisme des idées. Cette loi consacre également la mission de coopération entre bibliothèques, encourageant la mise en réseau et la mutualisation des ressources au service de tous les habitants.

Pleinement engagé dans cette dynamique nationale de structuration et de développement de la lecture publique, [nom de la collectivité] se félicite du maillage de ses équipements culturels et de la qualité du service de proximité rendu à la population.

Le Schéma de la lecture publique 2026 constitue une véritable feuille de route : il permet de mesurer le chemin parcouru depuis le 16 octobre 2023, date de la mise en réseau des médiathèques, au regard du diagnostic réalisé avant cette étape structurante. Cet outil identifie les actions déjà en place à consolider, les besoins émergents à accompagner et offre une cartographie précise de l'offre de lecture sur le territoire. Enfin, ce schéma ouvre des perspectives de réflexion et d'évolution. Il appartiendra aux élus de la prochaine mandature de s'en saisir pour en faire un levier d'adaptation aux nouveaux enjeux culturels, sociaux et territoriaux, en cohérence avec la future charte de territoire à venir.



Élaborer un schéma de la lecture publique intercommunal répond à plusieurs enjeux stratégiques, culturels et législatifs.

Ce schéma s'inscrit dans le cadre fixé par la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (Loi Robert), qui reconnaît les bibliothèques comme services publics essentiels, garants de la liberté d'accès à la culture, à l'information et au savoir pour tous. Cette loi encourage la coopération territoriale et la mutualisation des moyens entre collectivités, afin d'assurer une offre de lecture cohérente, équitable et de qualité sur l'ensemble des territoires.

À l'échelle intercommunale, le schéma permet de :

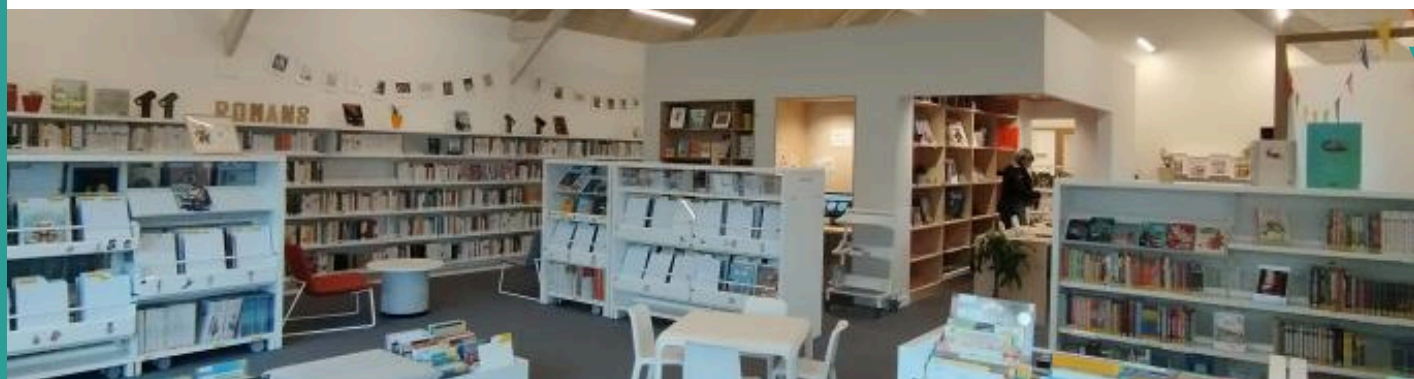
- Structurer et harmoniser l'action des médiathèques autour d'un projet commun ;
- Optimiser les ressources humaines, documentaires et financières, grâce à la mise en réseau et au partage des compétences ;
- Garantir l'égalité d'accès à la lecture et à la culture, quel que soit le lieu de résidence des habitants ;
- Définir des priorités d'action selon un calendrier pluriannuel
- Évaluer et valoriser le chemin parcouru et les politiques mises en œuvre depuis la création du réseau intercommunal ;
- Affirmer la lecture publique comme un levier d'attractivité et de cohésion sociale à l'échelle du territoire.

Véritable outil de pilotage et de prospective, le schéma de la lecture publique intercommunal offre une vision partagée et concertée de la politique culturelle locale.

Le présent document constitue une étape intermédiaire (2026) avant la rédaction d'un document engageant le développement du réseau sur 5 ans (2027/2032) .

Ce pré schéma s'articule autour de 3 parties :

- Un diagnostic actualisé des équipements et de la dynamique réseau après deux de fonctionnement en réseau
- Le rappel des axes de développement du réseau validés en 2023
- Des fiches actions à court termes d'actions déjà engagées à renforcer





UN SCHÉMA POUR QUI ?

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

- **Pour la collectivité et les élus**

- C'est un outil de pilotage et d'aide à la décision, indispensable pour une politique du livre et de la lecture structurée et à long terme . .
- Il permet d'avoir une photographie précise des équipements de lecture publique sur le territoire et des services qui s'y déploient depuis 2023.

- **Pour les bibliothèques du réseau**

- Il fixe un cadre commun de développement, de mutualisation et d'objectifs partagés.
- Il sert de référence pour les projets locaux (horaires, collections, animation, numérique, etc.).

- **Pour les habitants du territoire**

- C'est au bénéfice des publics : il vise à améliorer l'accès à la lecture, à la culture et aux services des bibliothèques pour tous les publics..

Le schéma de la lecture publique est donc élaboré **pour la collectivité, au service du réseau de bibliothèques, dans l'intérêt des habitants.**



UN SCHÉMA COMMENT ?

Depuis 2023, des groupes de travail participatifs se sont réunis pour définir les orientations du réseau de lecture publique de Haut Léon Communauté, en tenant compte des spécificités du territoire, des attentes des habitants, des professionnels, des bénévoles et des élus.

Leurs travaux ont fait émerger cinq axes prioritaires, qui constituent le socle du futur schéma :

inclusion et accessibilité, action culturelle, numérique, communication et accompagnement des pratiques.

Ces axes seront déclinés en enjeux dans des fiches actions. Le présent document ne propose volontairement que des fiches à court terme (2026) visant à consolider l'existant, afin que les élus de la future mandature puissent s'emparer des orientations à moyen et long terme, en lien avec la nouvelle charte de territoire.

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

LE DIAGNOSTIC



PARTIE 1

CHRONOLOGIE DE LA MISE

[Des médiathèques de Haut-Léon

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

Offrir aux habitants un service de lecture publique de proximité optimal et égalitaire à l'échelle du territoire .

2017

Diagnostic #1

Lancement d'un premier diagnostic de territoire consacré à la lecture publique.

01



2018/2020 :

2019 : Diagnostic #2

Second état des lieux , portant sur l'ensemble des champs culturels du territoire en partenariat avec l'agence départementale "Culture Lab 29".

02



2020 : Amorcer,

- ✓ Lancement de la démarche lecture publique et création du poste de coordination en vue de l'émergence d'un réseau de lecture publique sur le territoire.

2021

Interroger, concerter, élaborer, structurer et proposer

- ✓ Arrivée de la coordinatrice réseau
- ✓ Mise à jour du diagnostic et lancement des groupes de travail thématiques
- ✓ Proposition de scénario de fonctionnement réseau

03



2022 /2023 :

Valider et Contractualiser

- ✓ Prise de compétence Lecture publique
- ✓ Présentation schéma directeur informatique et scénario d'organisation du réseau : validation en Conseil Communautaire
- ✓ Démarrage de l'écriture d'un schéma de développement de la lecture publique : validation des 5 grands axes issus des groupes de travail 2022
- ✓ Animation des groupes de travail informatique en vue du passage au logiciel commun (6 mois)
- ✓ Déploiement matériel informatique harmonisé sur les 14 communes et formation des personnels et des bénévoles
- ✓ Déploiement logiciel unique, carte unique, tarif unique et portail de territoire

04



DEPUIS 2023

Former / Accompagner Renforcer/ Animer / Evaluer

- ✓ Former les équipes aux nouveaux outils
- ✓ Animer le réseau (cycles annuels thématiques, olympiades culturelles, Prix littéraire)
- ✓ Accompagner les équipes dans leurs attentes
- ✓ Relancer les groupes de travail sur l'écriture du Schéma de développement de la lecture publique

05



✓ **Lancement en réseau
le 16 octobre 2023**



DES RÈGLES COMMUNES ET HARMONISÉES

- ✓ Une carte unique
- ✓ Un tarif unique
- ✓ Un règlement commun



DES OUTILS COMMUNS ET ACTUALISÉS

- ✓ Un logiciel métier unique (SIGB)
- ✓ Un portail commun de territoire (OPAC)
- ✓ Un parc informatique harmonisé et actualisé
- ✓ La RFID déployée sur l'ensemble du réseau



Un conventionnement avec l'ensemble des acteurs impliqués

- ✓ Une convention réseau entre Haut Léon et les communes précisant les rôles de chacun
- ✓ Une convention signée entre HLC et le département
- ✓ Un contrat territoire lecture entre HLC et la DRAC (2025/2028)

LA DYNAMIQUE RÉSEAU EN 7 CHIFFRES



15 AGENTS PROFESSIONNELLS SOIT 11 ETP

15 professionnels formés et employés communaux sont en poste sur les médiathèques du réseau. 11 des 13 médiathèques bénéficient d'un ou plusieurs postes.



PLUS DE 300 ÉVÉNEMENTS RÉSEAU PROGRAMMÉS EN 2024

complémentaire de l'action communale des équipements, l'action culturelle s'affirme comme un axe fort du réseau.



109 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

109 bénévoles accompagnent les équipes professionnels, 2 médiathèques (Sibiril et Ile de Batz) sont entièrement gérées par une équipe uniquement bénévole



PLUS DE 146 000 DOCUMENTS DISPONIBLES

La carte unique permet d'emprunter partout sur le réseau et ainsi d'élargir l'offre documentaires à plus de 140 000 documents tous supports confondus



145 149 PASSAGES SUR SITE EN 2024

installés en 2023, les compteurs de passage liés au déploiement de la RFID permettent une évaluation précise du nombre de passage sur les 14 sites du réseau.



223 734 PRÊTS ANNUELS

Soit une moyenne de 41 prêts par abonné Avec un taux moyen de rotation de 1.36 %, le réseau a une marge de progression pour dynamiser la rotation de ses collections et atteindre les 2 % à partir desquels le fonds est considéré comme ayant une très bonne utilisation



5220 ABONNÉS ACTIFS *AU 1 ER NOVEMBRE 2025 Soit 17 % de la population

- Moyenne Nationale : 12 %
- Moyenne Bretonne : 11 %
- 3999 abonnés actifs le 16 octobre 2023 lors du démarrage de la mise en réseau
- Soit une augmentation de du nombre d'abonnés depuis la mis en réseau 30.53 %

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

LA CARTE D'IDENTITÉ DU RÉSEAU ET DES STRUCTURES



Basée sur les données des rapports d'activité 2024, une carte d'identité complète de chaque structure a été réalisée pour permettre une photographie précise des équipements de lecture publique du territoire.

01



Référence Taux de renouvellement

Faible entre 0 et 4 %

Moyen entre 4 % et 8 %

Bon : entre 8 % et 12 % par an.

Interprétation avec l'exemple d'une médiathèque dont le taux de renouvellement est de 10,4 % : la bibliothèque a un bon taux de renouvellement. Cela signifie que le fonds est **actif et régulièrement mis à jour, ce qui favorise son attractivité**.

Cela traduit un investissement équilibré entre maintien du fonds et acquisitions nouvelles.

02



Référence taux de désherbage :

Moyenne attendue : entre 8 % et 15 % selon la taille du fonds et sa vétusté.

Plus élevé (jusqu'à 20 %) possible lors d'un désherbage massif ou d'un rééquilibrage du fonds dans le cadre d'un transfert.

Interprétation avec l'exemple d'une médiathèque dont le taux de désherbage serait de 16,2 % : soit un taux légèrement au-dessus de la moyenne préconisée, ce qui n'est pas inquiétant si le désherbage répond à un besoin de remise à niveau du fonds ou de modernisation.

04

03



Références Budget d'acquisition par habitant

- Niveau moyen à bas : < 1,5 € / hab
- Niveau moyen à bon : entre 2 et 3 € / hab
- Niveau très bon : > 3 € / hab

Interprétation avec l'exemple d'une médiathèque ayant un budget de 2,32 € par habitant (ville de 3200 hab) : le budget d'acquisition est correct et conforme à la moyenne nationale pour une bibliothèque de petite commune (3 000–5 000 habitants).

Référence Taux de rotation des collections



- < 1 : fonds peu utilisé
- 1 à 2 : utilisation moyenne
- 2 : très bonne utilisation

Interprétation avec l'exemple d'une médiathèque ayant un taux de rotation de 1,41 : indique une utilisation correcte du fonds, mais avec un potentiel d'amélioration. Analyse à prévoir secteur par secteurs pour identifier les secteurs à faible rotation pour les désherber ou le renouveler. Actions en lien direct avec la future poldoc réseau.

05

Références Nationales Taux d'abonnés actifs

06

Moyenne Nationale : 12 %

Moyenne Bretonne : 11 %

- Ces données sont les moyennes de références pour 2024 issues des chiffres clés édités par Livre et Lecture en Bretagne.

Réseau des médiathèques

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

Haut-Léon Communauté

POPULATION

 Population INSEE	31706
Population DGF	32549
€ Tarif unique territoire	OUI

EQUIPEMENTS

Surface moyenne par habitant	0.080 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	11 sur 14
1 Nouvelle construction (Plougoulm en 2023) 1 chantier en cours (Tréfleze, livraison 2027) et 2 projets(Roscoff et Cléder)	
Ouverture hebdomadaire moyenne	12.7 h
Ouverture dominicale	3

INFORMATIQUE

La gestion informatique (SIGB, RFID, OPAC) et les consommables liés relèvent d'un budget et d'une gestion intercommunale

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023

OPAC commun : www.mediathèques.hlc.bzh

PC professionnels	26
PC public	43

Tablettes : 15 / liseuses : 6

Accès Internet public sur l'ensemble des sites

WIFI public 13 sites sur 14



MODE DE GESTION

Le réseau est coordonné et non transféré, la gestion des médiathèques est communale (fonds, personnels et bâtiments) toutefois le règlement est harmonisé et une convention lie les communes et HLC.



COLLECTIONS

• Fonds imprimés	139 914
• Fonds audio	2446
• Fonds Vidéo	3476
• Jeux vidéo	142
• Ludothèque	450
• Taux de renouvellement coll :	6.09%
• Taux d'élimination coll :	5.6 %
• Taux de rotation coll :	0.52%



PERSONNEL

11 ETP : 15 agent communaux (5 assistants de conservation cat B, 4 adjoints du patrimoine cat C, 3 contractuels)

1 coordinatrice intercommunale, bibliothécaire territoriale Cat A

109 bénévoles : équivalent 8 ETP



BUDGET

- Budget d'acquisition par habitant: 2.93 €
- Budget Action culturelle :
- HLC : 10 000 €
- Communes : 7659 €



PUBLIC (AU 31 DÉC 2024)

Nombre emprunteurs actifs 5218 (16.45 %)

Nombre de passages en 2024 145 149

Nombre de prêts annuels 2024 223 985



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook OUI

Compte Instagram OUI

Un réseau de 14 communes

Une volonté partagée d'offrir aux habitants du territoire
un service égalitaire d'accès à la lecture !

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



Avec la carte unique réseau



Je peux emprunter dans les 13 équipements indiqués sur la carte.

Je peux également emprunter des documents sur la parentalité à la Maison des familles.



Pour emprunter



Je me déplace sur le territoire pour aller chercher mes documents dans la structure où ils se trouvent.

Attention, je dois les rendre dans la médiathèque d'emprunt.



Réseau des

médiathèques

Haut-Léon Communauté



Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

La mise en place d'un guide du lecteur communautaire, travaillé en FAL, s'accompagne d'une harmonisation des services et des outils, notamment informatiques. Une mise à niveau du parc numérique, y compris pour le public, permet un accès élargi aux outils numériques et contribue à la lutte contre l'illectronisme, conformément aux orientations de la loi Robert de 2021 sur la lecture publique.

Avec ma carte je peux

Emprunter

10 imprimés + 4 CD ou DVD

jusqu'à 14 documents dans les 140 000 supports qu'offre le réseau, et ce pour 4 semaines, et prolonger de 4 semaines supplémentaires cet emprunt.

Bénéficier d'un accès gratuit

à une offre de ressources numériques via la Bibliothèque Départementale du Finistère et son portail SYREN.



Réserver mes documents

sur le portail en ligne www.mediatheques.hlc.bzh



Je peux simplement me rendre à la médiathèque

et profiter des services de proximité qu'offre le réseau comme :



avoir accès à un ordinateur



lire la presse



écouter de la musique



m'informer



jouer



voir des expos



avoir accès à des espaces de travail



lire et écouter des histoires



avoir accès à des espaces de convivialité



assister à des ateliers



profiter des grainothèques



rendre des livres 24h sur 24h

Abonnement : 10€ pour les plus de 26 ans

L'abonnement est gratuit* pour les moins de 26 ans, les bénéficiaires des minimas sociaux, les demandeurs d'emploi, les collectivités et les nouveaux arrivants sur le territoire de Haut-Léon Communauté (depuis moins d'un an). *sur présentation d'un justificatif.



LA CARTE TYPOLOGIQUE

[Des médiathèques de Haut-Léon]

AU 1 ER OCTOBRE 2025 *

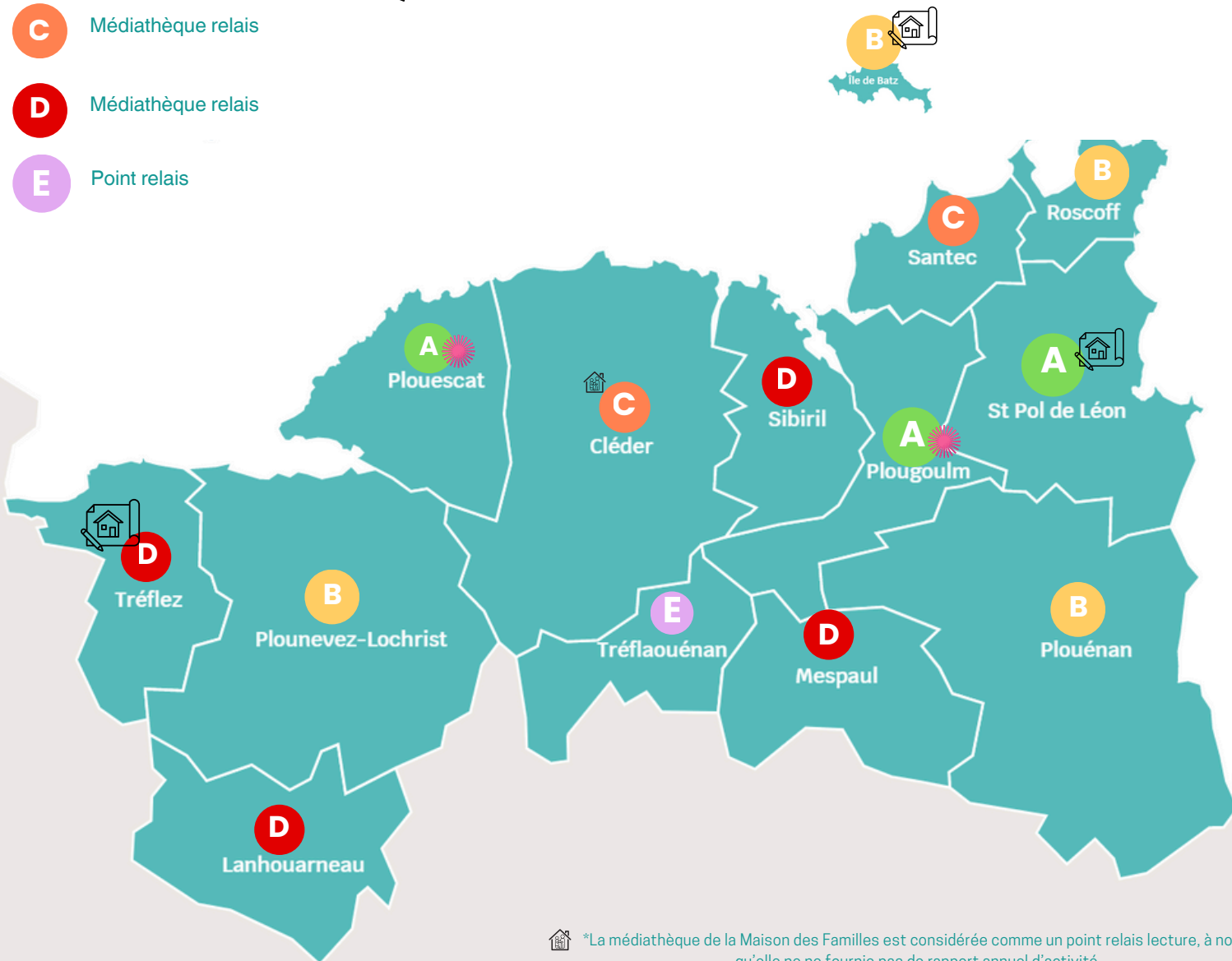
Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

- A** Médiathèque structurante
 - B** Médiathèque de proximité
 - C** Médiathèque relais
 - D** Médiathèque relais
 - E** Point relais
-  Médiathèque récente (moins de 10 ans et de type tiers lieu avec architecture et espaces innovants).
 -  Projet de construction ou de réaménagement en cours



*La médiathèque de la Maison des Familles est considérée comme un point relais lecture, à noter qu'elle ne ne fournie pas de rapport annuel d'activité

LA TYPOLOGIE DE CLASSEMENT DES BIBLIOTHÈQUES A ÉTÉ CRÉÉE IL Y 20 ANS PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES DE PRÊT, DANS UNE OPTIQUE D'AMÉLIORATION DES SERVICES.

Remise à jour récemment, elle repose désormais sur 9 critères qui prennent davantage en compte les différents services rendus par les établissements de lecture publique ainsi que leur activité :

- Dépenses documentaires tous documents pour 1 000 hab
- Nombre de types d'actions au sein de l'établissement
- Accès à Internet au sein de l'établissement
- Diversité de l'offre de collections
- Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire
- Nombre de prêts (tous types de documents) pour 1 000 hab
- Surface
- Nombre de personnels qualifiés
- Emprunteurs actifs pour 1 000 hab



CLÉDER



POPULATION

Population INSEE	3371
Population DGF	4533



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	154 m2
Surface par habitant	0.04 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	Non
Date de construction	

PROJET d'extension et de rénovation de la médiathèque

Ouverture hebdomadaire	14h *
*Elargissement des horaires d'ouverture en période estivale	
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	3
PC public	2
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Oui
Compte Instagram	Non



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	7853
Fonds audio	-
Fonds Vidéo	-
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	10.4%
Taux d'élimination coll :	16.2 %
Taux de rotation coll :	1.41 %



PERSONNEL

2 agents adjoints du patrimoine (1.5 ETP)
4 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	8644 €
Budget par habitant	2.56 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	351 (10.41%)
Nombre de passages en 2024	14392
Nombre de prêts annuels	11094

ILE DE BATZ



POPULATION

Population INSEE	455
Population DGF	930



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	220 m2
Surface par habitant	0.48 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	Non
Date de construction	1992

PROJET de rénovation de la médiathèque

Ouverture hebdomadaire	6 h *
*Elargissement de 2h des horaires d'ouverture en période estivale	
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023

OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	1
PC public	3
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Oui
Compte Instagram	Oui



MODE DE GESTION

Gestion associative



COLLECTIONS

Fonds imprimés	6817
Fonds audio	
Fonds Vidéo	690
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	3.2 %
Taux d'élimination coll :	1.8 %
Taux de rotation coll :	1.12 %



PERSONNEL

10 bénévoles (équivalent à 1 ETP)



BUDGET

Acquisitions	2289 €
Budget par habitant	5.03 €
Budget Action culturelle	600 €



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	358 (78.5%)
Nombre de passages en 2024	6780
Nombre de prêts annuels	7661

LANHOUARNEAU



POPULATION

Population INSEE	1323
Population DGF	1366



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	141 m2
Surface par habitant	0.10 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	Oui
Date de construction	2001

PROJET d'extension et de rénovation de la médiathèque

Ouverture hebdomadaire	3 h
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023

OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	1
PC public	1
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Non
Compte Instagram	Non



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	5797
Fonds audio	-
Fonds Vidéo	-
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	9.2%
Taux d'élimination coll :	8.7 %
Taux de rotation coll :	0.67 %



PERSONNEL

1 adjoint du patrimoine (0.2 ETP)

11 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	2767 €
Budget par habitant	2.09 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	77 (5.8%)
Nombre de passages en 2024	1178
Nombre de prêts annuels	3901



IM ESPAIL



POPULATION

Population INSEE	955
Population DGF	1007



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	91 m2
Surface par habitant	0.09 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	2008

PROJET d'extension et de rénovation de la médiathèque

Ouverture hebdomadaire	14h *
*Elargissement des horaires d'ouverture en période estivale	
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	1
PC public	1
tablettes	0
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Oui
Compte Instagram	Non



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	7182
Fonds audio	-
Fonds Vidéo	-
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	2.7 %
Taux d'élimination coll :	0.9 %
Taux de rotation coll :	0.60 %



PERSONNEL

1 agent adjoint du patrimoine (0.5 ETP)

10 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	2000 €
Budget par habitant	2.09 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	90 (9.42%)
Nombre de passages en 2024	3418
Nombre de prêts annuels	1152



PLOUÉNAN



POPULATION

Population INSEE	2520
Population DGF	2645



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	114 m2
Surface par habitant	0.045 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	2012
Ouverture hebdomadaire	20.5 h
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	3
PC public	4
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Oui
Compte Instagram	Non



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	8952
Fonds audio	393
Fonds Vidéo	535
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	5.7%
Taux d'élimination coll :	4.5 %
Taux de rotation coll :	1.24 %



PERSONNEL

1 ETP agent assistante de conservation

18 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	9378 €
Budget par habitant	3.72 €
Budget Action culturelle	1775 €



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	325 (12.89 %)
Nombre de passages en 2024	7842
Nombre de prêts annuels	11099



Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

PLOUESCAT



POPULATION

Population INSEE	3471
Population DGF	4246



MODE DE GESTION

Régie directe



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	429 m2
Surface par habitant	0.12 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	2018
Ouverture hebdomadaire	22h *
* Elargissement des horaires d'ouverture en période estivale	
Ouverture dominicale	OUI?



COLLECTIONS

Fonds imprimés	12754
Fonds audio	755
Fonds Vidéo	806
Jeux vidéo	42
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	10.5%
Taux d'élimination coll :	9.3 %
Taux de rotation coll :	3.03 %



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	4
PC public	11
tablettes	4
Liseuses	2
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



PERSONNEL

2 ETP : 1 assistante de conservation et une adjointe du patrimoine

10 bénévoles et un service civique



BUDGET

Acquisitions	14761 €
Budget par habitant	4.25 €
Budget Action culturelle	5000



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	OUI
Compte Instagram	OUI



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	1163 (33.5%)
Nombre de passages en 2024	47 722
Nombre de prêts annuels	34115



Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

À noter :
les chiffres de
comptage ne
concerne que
les 3 derniers mois de
2024, la médiathèque
ayant été inaugurée
en octobre. En 3 mois
le nombre d'abonnés
actifs est passé de 8 à
13.8 %

PLougoulm



POPULATION

Population INSEE	1761
Population DGF	1915



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	248 m2
Surface par habitant	0.14 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	2024
Ouverture hebdomadaire	23.7h
Ouverture dominicale	OUI



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	3
PC public	5
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Oui
Compte Instagram	Non



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	7935
Fonds audio	49
Fonds Vidéo	47
Jeux vidéo	16
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	7.95%
Taux d'élimination coll :	3.45 %
Taux de rotation coll :	1.08 %



PERSONNEL

1.5 ETP : 1 assistante de conservation et une adjointe du patrimoine (0.5 ETP)

14 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	11284 €
Budget par habitant	6.40 €
Budget Action culturelle	284 €



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	264 (14.99%)
Nombre de passages en 2024	7128
Nombre de prêts annuels	8565



Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST



POPULATION

Population INSEE	2280
Population DGF	2596



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	180 m2
Surface par habitant	0.07 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	2001
Ouverture hebdomadaire	20h
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	3
PC public	2
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Non
Compte Instagram	Non



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

• Fonds imprimés	13 779
• Fonds audio	134
• Fonds Vidéo	238
• Jeux vidéo	-
• Ludothèque	-
• Taux de renouvellement coll :	6.36 %
• Taux d'élimination coll :	1.76 %
• Taux de rotation coll :	0.73 %



PERSONNEL

1 ETP : assistante de conservation

18 bénévoles



BUDGET

• Acquisitions	5471 €
• Budget par habitant	2.39 €
• Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

• Tarif unique territoire	OUI
---------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	253 (11.09%)
Nombre de passages en 2024	10326
Nombre de prêts annuels	9990



ROSCOFF



POPULATION

Population INSEE	3447
Population DGF	4369



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	100 m2
Surface par habitant	0.02 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	2002

PROJET d'extension et de rénovation de la médiathèque

Ouverture hebdomadaire	17.5h *
*Elargissement des horaires d'ouverture en période estivale	
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	1
PC public	1
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Oui
Compte Instagram	Non



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	20977
Fonds audio	119
Fonds Vidéo	106
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	5.17 %
Taux d'élimination coll :	6.10 %
Taux de rotation coll :	1.71 %



PERSONNEL

1 ETP : adjoint du patrimoine

5 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	13 000 €
Budget par habitant	3.77 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	492 (14.3%)
Nombre de passages en 2024	11657
Nombre de prêts annuels	35820



POPULATION

Population INSEE	2401
Population DGF	2901



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	270 m2
Surface par habitant	0.11 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	1995
Ouverture hebdomadaire	11.5h
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	2
PC public	3
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	NON
Compte Instagram	NON



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	11911
Fonds audio	-
Fonds Vidéo	-
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	4.01%
Taux d'élimination coll :	0.82 %
Taux de rotation coll :	0.97 %



PERSONNEL

0.2 ETP : 1 rédacteur

15 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	5880 €
Budget par habitant	2.44 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	269 (11.2%)
Nombre de passages en 2024	4600
Nombre de prêts annuels	11 281

SAINT POL DE LÉON



POPULATION

Population INSEE	6603
Population DGF	7321



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	663 m2
Surface par habitant	0.10 m2
Bâtiment accessible (loi 2005) mezzanines non accessibles	Partiellement
Date de construction	1995
Rénovation partielle de la médiathèque octobre 2025 : mobilier /assises de confort	
Ouverture hebdomadaire	20h
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	4
PC public	8
tablettes	2
Liseuses	2
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	OUI
Compte Instagram	NON



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	24898
Fonds audio	996
Fonds Vidéo	1054
Jeux vidéo	84
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	4.53%
Taux d'élimination coll :	9.23 %
Taux de rotation coll :	2.77 %



PERSONNEL

3 ETP : 1 assistante de conservation et 2 adjoint du patrimoine

10 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	26116 €
Budget par habitant	3.95 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	1401 (21.2%)
Nombre de passages en 2024	23147
Nombre de prêts annuels	69026



SIBIRIL



POPULATION

Population INSEE	1200
Population DGF	1440



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	100 m2
Surface par habitant	0.08 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	2001
Ouverture hebdomadaire	6 h
Ouverture dominicale	OUI



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	1
PC public	1
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	Oui
Compte Instagram	Oui



MODE DE GESTION

Gestion associative



COLLECTIONS

Fonds imprimés	6314
Fonds audio	–
Fonds Vidéo	–
Jeux vidéo	–
Ludothèque	–
Taux de renouvellement coll :	10.86%
Taux d'élimination coll :	0.95 %
Taux de rotation coll :	0.61 %



PERSONNEL

15 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	2539 €
Budget par habitant	2.11 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	116 (9.6%)
Nombre de passages en 2024	3029
Nombre de prêts annuels	3832

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

A noter : la médiathèque est située dans un espace transitoire depuis octobre 2023 (annexe d'une salle de sport municipale) dans l'attente de son déménagement prévue fin 2027.

TREPLEZ



POPULATION

Population INSEE	962
Population DGF	1206



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	60 m2
Surface par habitant	0.06 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	
Projet de construction d'un équipement tiers lieu livraison décembre 2027	
Ouverture hebdomadaire	3.5h
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	1
PC public	1
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	NON
Compte Instagram	NON



MODE DE GESTION

Régie directe



COLLECTIONS

Fonds imprimés	4745
Fonds audio	-
Fonds Vidéo	-
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	4.68%
Taux d'élimination coll :	5.65 %
Taux de rotation coll :	0.52%



PERSONNEL

0.5 ETP : agent contractuel assistant de conservation

10 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	2539 €
Budget par habitant	2.63 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	59 (6.13 %)
Nombre de passages en 2024	966
Nombre de prêts annuels	2491

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

A noter : la médiathèque est située dans un espace transitoire depuis octobre 2023 (annexe d'une salle de sport municipale) dans l'attente de son déménagement prévue en 2027.

TREPLEZ

LA CARTE DES ABONNÉS MULTISITES
[Des médiathèques de Haut-Leon Communauté]

AU 1^{ER} OCTOBRE 2025 *
AVANT LA MISE EN SERVICE DE LA NAVETTE DOCUMENTAIRE



POPULATION

Population INSEE	962
Population DGF	1206



EQUIPEMENT

Surface utile (en m2)	60 m2
Surface par habitant	0.06 m2
Bâtiment accessible (loi 2005)	OUI
Date de construction	
Projet de construction d'un équipement tiers lieu livraison décembre 2027	
Ouverture hebdomadaire	3.5h
Ouverture dominicale	Non



INFORMATIQUE

SIGB commun, BGM depuis octobre 2023	
OPAC ou portail en ligne	Opac commun
PC professionnels	1
PC public	1
tablettes	1
Liseuses	0
Accès Internet public	Oui
WIFI public	Oui



RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook	NON
Compte Instagram	NON



MODE DE GESTION

Régie directe

Flux 1



COLLECTIONS

Fonds imprimés	4745
Fonds audio	-
Fonds Vidéo	-
Jeux vidéo	-
Ludothèque	-
Taux de renouvellement coll :	4.68%
Taux d'élimination coll :	5.65 %
Taux de rotation coll :	0.52%



PERSONNEL

0.5 ETP : agent contractuel assistant de conservation

10 bénévoles



BUDGET

Acquisitions	2539 €
Budget par habitant	2.63 €
Budget Action culturelle	-----



POLITIQUE TARIFAIRE

Tarif unique territoire	OUI
-------------------------	-----



PUBLIC

Nombre emprunteurs actifs	59 (6.13 %)
Nombre de passages en 2024	966
Nombre de prêts annuels	2491

*L'analyse présentée ci-dessous s'appuie sur une série de données chiffrées extraites du logiciel commun aux 14 sites. Ces données détaillées sont disponibles sur demande auprès de la coordination du réseau.

1. Un territoire où domine l'usage mono-site, malgré la carte unique

La très grande majorité des usagers empruntent sur un seul site.

Les chiffres suivants se retrouvent également dans les paramètres des différents rapports d'activités et la typologie des équipements se retrouve également dans cette mobilité :

Rôle structurant : Saint-Pol-de-Léon (1180) et Plouescat (1012)

La plupart des sites demeurent dans une logique locale

Plouénan, Cléder, Santec, Plounévez-Lochrist, Plougoulm, Tré

200-300

Usages localisés, peu de mobilité inter-sites.

Conclusion :

80 % des parcours usagers sont très locaux, la mobilité n'est donc concentrée que sur une minorité d'usagers.



2. La mobilité inter-sites : un phénomène minoritaire mais réel

2.1 La mobilité à deux sites : le cœur de la circulation

Les couples les plus importants sont les suivants :

1. Roscoff ↔ Saint-Pol-de-Léon : 224 usagers → Ce duo forme le premier axe de mobilité du fait d'une proximité immédiate allée à une complémentarité des fonds
2. Cléder ↔ Plouescat : 78 usagers → Bassin de vie partagé.
3. Plouescat ↔ Plounévez-Lochrist : 72 → Bassin de vie partagé
4. Saint-Pol-de-Léon ↔ Santec (56), → proximité immédiate allée à une complémentarité des fonds
5. Plougoulm ↔ Saint-Pol (46)

→ Le site de Saint-Pol joue un rôle de site-pivot dans la circulation et les échanges se font dans des aires de proximité immédiate.

3. Au-delà de 3 sites : une ultra minorité très mobile .

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

Dès la fréquentation de plus de 3 sites, le nombre d'abonnés ayant cette pratique de lecture chute fortement.

Les combinaisons les plus nombreuses pour 3 sites fréquentés sont :

Roscoff – Saint-Pol – Santec (25)

Plouénan – Roscoff – Saint-Pol (17)

Cléder – Plouescat – Saint-Pol (10)

Lanhouarneau – Plouescat – Plounévez-Lochrist (10)

On y retrouve systématiquement un grand pôle + deux sites de proximité.

Seuls quelques usagers, souvent 1 ou 2, circulent sur 4, 5, 6, 7 ou 8 sites.

Ces personnes constituent une hyper-minorité (<1%). Ce sont probablement : de grands lecteurs, des familles nombreuses, des personnes très ancrées dans le réseau ou des publics aux mobilités quotidiennes fortes.

Conclusion

La mobilité reste très locale et structurée autour de Saint-Pol et Plouescat

Ce sont clairement les deux pôles majeurs du réseau.

Cependant Roscoff est un pôle secondaire très connecté, tout particulièrement avec Saint-Pol.

Le réseau fonctionne comme une constellation plutôt que comme un "tout homogène"

- Des sous-réseaux territoriaux très visibles.
- Des zones littorales très connectées entre elles.
- Une zone Est (Plouescat/Cléder) assez autonome.

La mobilité des abonnés du réseau est donc pour le moment limitée mais structurée, dessinant des axes forts et des sous-territoires.



5 grandes zones de mobilité observables sur le réseau

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

■ ■ ■ ZONE 1 :

Axe Saint-Pol / Roscoff / Santec / Plougoulm

Premier grand bassin de circulation des abonnés, on y observe les flux de circulation abonnés les plus importants

■ ■ ■ ZONE 2 :

Plouescat / Cléder / Plounévez-Lochrist

Deuxième grand bassin de circulation. Beaucoup de couples à 2 ou 3 sites.

■ ■ ■ ZONE 3 :

Plouénan / Mespaul

Mobilité orientée vers Saint-Pol ou vers Plougoulm/Roscoff.

Zone intermédiaire entre Saint-Pol et Cléder-Plouescat.

■ ■ ■ ZONE 4 :

Ile de Batz

Mobilité très faible, sauf avec Roscoff (5) et Saint-Pol (2). Effet barrière

Insulaire

■ ■ ■ ZONE 5 :

Lanhouarneau, Tréflez, Sibiril

Flux modestes mais réguliers vers Plouescat, Plounévez-Lochrist, Plougoulm et Saint-Pol.

LA CARTE DES ABONNÉS MULTISITES [Des médiathèques de Haut-Léon Communauté]

AU 1^{ER} OCTOBRE 2025 *

AVANT LA MISE EN SERVICE DE LA NAVETTE DOCUMENTAIRE



 FORCES

- Un réseau dynamique avec une action culturelle forte : plus de 300 actions réseau programmées en 2024 et un investissement constant de toutes les équipes
- Un réseau à taille humaine avec une proximité réelle entre abonnés et équipes de terrain
- Un réseau accessible : des équipements ouverts 7 jours sur 7 (4 ouvertures dominicales), accès à un équipement numérique public connectés déployé sur chaque site réseau
- Des outils communs et modernisés (Matériel informatique, SIGB et OPAC, RFID, espace informatique partagé, règlement intérieur, carte unique...)
- Une envie partagée de tous les acteurs d'avancer ensemble

 FAIBLESSES

- Une visibilité encore trop faible des outils réseau : portail notamment
- Un appétence et une formation numérique encore faible dans certaine équipes
- Des collections importantes mais à structurer autour d'une POLDOC concertée
- Des collections avec un taux de rotation globalement encore faible
 - Une mobilité peu importante des usagers

 OPPORTUNITÉS

- Un contrat territoire Lecture CTL signé en octobre 2025
- Un service de navette opérationnel au première trimestre 2026
- De nouveaux équipements Tiers Lieu en place (Plouescat, Plougoulm) ou à venir (Tréfléz en 2027) ou projets d'équipement (Cléder, Roscoff) avec des espaces et des pratique innovantes et des fonctionnement participatifs.
- Un territoire riche d'acteurs et d'associations culturelles
- Une nouvelle charte de territoire à venir avec de nouveaux enjeux de développement

 MENACES

- Une inquiétude sur le contexte général des baisses de financements notamment culturels
- Un renouvellement difficile de certaines équipes bénévoles.
- Une participation réduite de certaines équipes aux temps de concertation faute de temps disponible et de moyens humains limités

LES AXES ET LES ENJEUX

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

PARTIE 2

A l'issu du diagnostic de 2022 ainsi que des premiers groupes de travail thématiques, la démarche de concertation a abouti à l'émergence de 5 axes forts pour le réseau. Ces axes ont été entérinés par décision du conseil communautaire en juin 2023 en complément de la prise de compétence Lecture publique.

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

Ces grands axes sont les suivants :

AXE 1 : DES MÉDIATHÈQUES ACCESSIBLES ET INCLUSIVES

- Développer l'accessibilité des collections
- Développer l'accessibilité des services et des actions pour tous les publics

AXE 2 : UNE ACTION CULTURELLE PARTAGÉE ET CO CONSTRUITE

- Structurer et anticiper une action culturelle commune
- Co construire l'action culturelle avec les acteurs du réseau et les partenaires notamment de territoire
- Favoriser la complémentarité des actions

AXE 3 : DES MÉDIATHÈQUES QUI ACCOMPAGNENT L'ÉGALITÉ NUMÉRIQUE

- Déploiement d'outils et de matériel informatique actualisé et harmonisé
- Accompagnement des outils et des actions numériques

AXE 4 : UNE COMMUNICATION VISIBLE

- Développer l'identité visuelle du réseau
- Développer des outils de communication efficaces et raisonnés

AXE 5 : UN RÉSEAU QUI ACCOMPAGNE LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET BÉNÉVOLES

- Développer les pratiques communes
- Accompagner la montée en compétences des équipes pour un service toujours plus proche des abonnés



LÉGENDE DES PICTOGRAMMES

EN LIEN AVEC LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



AXE 1 : Des médiathèques accessibles et inclusives



AXE 2 : Une action culturelle structurée, partagée et co construite



AXE 3 : Des médiathèques qui accompagnent l'égalité numérique



AXE 4 : Une communication inclusive et visible



AXE 5 : Un réseau qui accompagne les pratiques professionnelles et bénévoles

PICTOGRAMMES SPÉCIFIQUES



ACTION NOUVELLE A CONSTRUIRE ENSEMBLE

action , dispositif, partenariat ou pratique action inédite sur le réseau à co-construire avec les acteurs du réseau (bibliothécaires, élus, services de Haut-Léon et partenaires institutionnel et associatifs) .



ACTION EXISTANTE À RENFORCER

action , dispositif, partenariat ou pratique déjà existants sur le réseau, dont la consolidation et le renforcement nécessitent l'implication d'une partie ou de l'ensemble des acteurs du réseau.



ACTION POUVANT SE DECLINER "A LA CARTE"

action , dispositif, partenariat ou pratique qui peut se décliner de manière partielle sur le réseau et qui n'a pas obligation de concerner toutes les médiathèques du réseau



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT PRIS EN COMPTE

Comment la transition écologique et le développement durable sont intégrés e dans l'action à renforcer

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Développement Durable est une conception de développement économique qui intègre les dimensions sociétales et environnementales dans une perspective à long terme.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les 193 pays membres des Nations Unies répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes tous confrontés : santé, changement climatique, accès à l'eau, égalité des chances, protection de la biodiversité... Ces défis sont fortement interconnectés.

Les 17 ODD identifient les cibles majeures et proposent les actions à mettre en œuvre pour parvenir à un avenir meilleur et durable pour tous d'ici à 2030.

Face à ces nombreux challenges, tous, citoyens et organisations, chacun à son niveau, avons un rôle à jouer.



LES FICHES ACTIONS 2026-2027

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



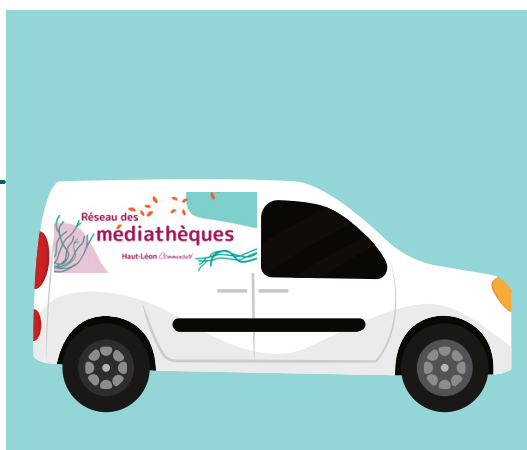
PARTIE 3

DES MÉDIAITHÈQUES ACCESSIBLES ET INCLUSIVES

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

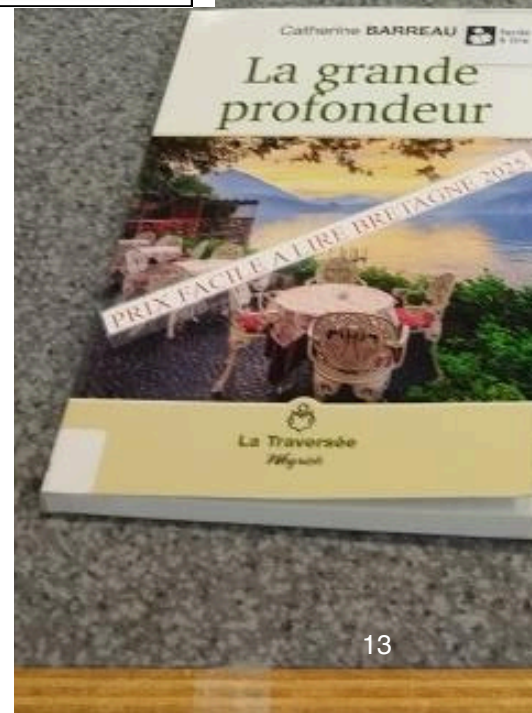
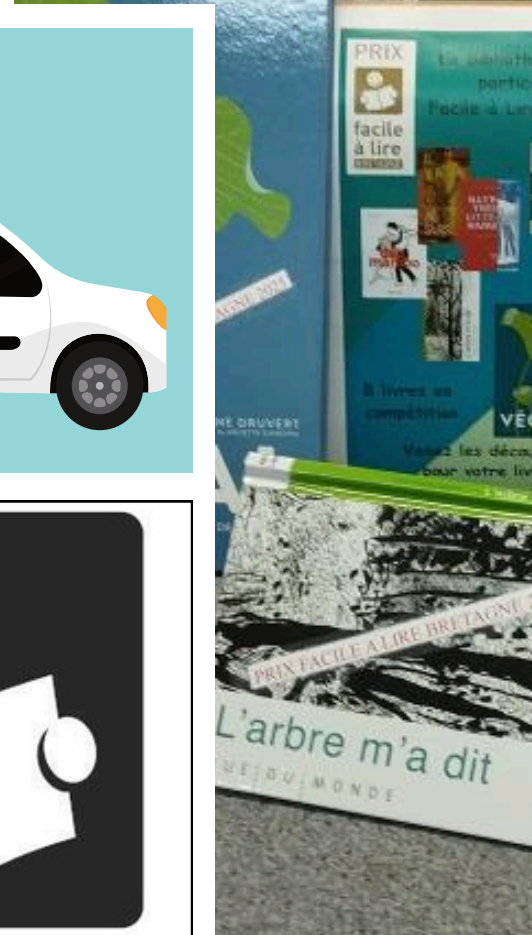
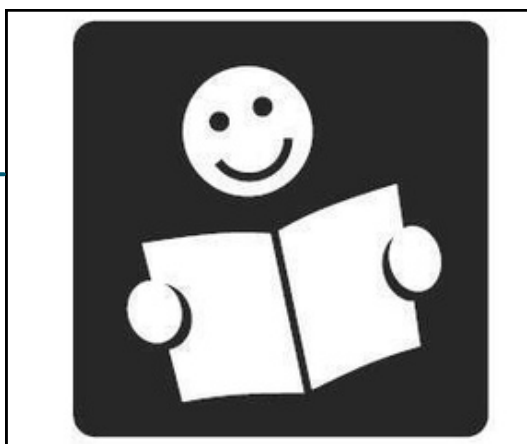
FICHE ACTION 1.1

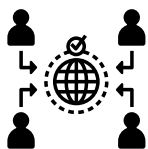
LA CRÉATION D'UN SERVICE DE NAVETTE
DOCUMENTAIRE INCLUSIF



FICHE ACTION 1.2

LE RENFORCEMENT DE LA DÉMARCHE
FACILE A LIRE





AXE 1 : ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

FICHE 1.1 : création d'un service de navette documentaire inclusif



La mise en place de ce service a été envisagée dès le lancement des groupes de travail constitués lors de la mise en réseau en 2022.

Fortement souhaitée et attendue par les usagers, cette navette permettra de renforcer l'accessibilité aux collections et de garantir une équité territoriale dans l'accès au service de lecture publique pour l'ensemble des abonnés.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques, qui encourage l'accessibilité des médiathèques et de leurs collections. Les réflexions menées collectivement ont ainsi conduit à la proposition de créer **une navette inclusive**, dont la prestation sera opérée par une entreprise solidaire employant des personnes en situation de handicap.

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

- Un mi temps externalisé , avec accompagnement d'un tuteur, en lien direct avec la coordinatrice réseau et l'ensemble des équipes des médiathèques (professionnels et bénévoles).
- mobilisation technique des agents et bénévoles des médiathèques pour la préparation et la gestion informatique des transferts et des réservations.
- Un véhicule adapté et aménagé pour ce type de service (caisses, diable) +caisses de transfert dans les médiathèques.
- A noter que le paramétrage et la possibilité de développer ce service via le logiciel métier était déjà pris en compte dans le cahier des charge initial lors du lancement du marché . Une formation des équipes est déjà inscrite au planning réseau de décembre 2025.



PARTENARIATS

- DRAC (Etat),
- Bibliothèque Départementale,
- Pays de Morlaix,
- Entreprise type ESAT,
- Réseau des médiathèques de Morlaix et de Landivisiau pour un échange autour des pratiques
- Communes de Haut Léon.



BUDGET

- Investissement : 52 000 € (acquisition véhicule, aménagement et sérigraphie)
- Fonctionnement : 20 000 € /an pour une externalisation de la prestation avec une entreprise d'insertion relevant du secteur de l'économie sociale.



CALENDRIER

Service de navette envisagé dès fin janvier 2026

Le calendrier prévisionnel intègre :

- la validation par les instances communautaires (décision délibérée en juin 2025) ;
- les délais liés à la procédure de marché rédaction et attribution d'une prestation extérieure via un marché adapté (procédure lancée en octobre 2025) ;
- la mise en place technique du service auprès des équipes ;
- la sensibilisation et la formation des agents médiathèque à la démarche inclusive (formation planifiée en janvier 2026 avec une phase de co-construction de la démarche et de la signalétique des caisses, adaptée au prestataire retenu et au type de handicap du conducteur de la navette) ;
- l'aménagement des zones de dépôt des caisses au sein des équipements concernés.



EVALUATION

Evaluation régulière du service reposant sur plusieurs outils :

- le suivi statistique des transferts via le logiciel métier ;
- des enquêtes de satisfaction auprès des usagers et des professionnels, destinées à améliorer le service et les pratiques internes (prévue à 6 mois, puis à un an) ;
- un dispositif de vigilance renforcée concernant l'accompagnement de la prestation inclusive, assuré par des échanges hebdomadaires entre la coordination, l'agent navette et son moniteur ESAT.

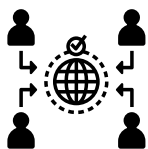


PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Permettre à tous un accès au livre et à la culture via un service adaptés aux besoins du territoire : assurer un service public continu en milieu rural au plus près des abonnés
- S'abolir des contraintes de mobilités :
- Permettre à des personnes en situation de handicap une insertion dans un service pleinement intégré à la vie du territoire
- Investissement dans véhicule électrique
- Limitation de l'empreinte carbone des usagers

ODD agenda 2030 :





AXE 1 : ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



facile
à lire

FICHE 1.2 : renforcer la démarche FACILE à LIRE sur le réseau

depuis 2024 le réseau des médiathèques est engagé dans le FAL : Facile à lire .

L'ensemble des médiathèques a désigné un référent FAL dans son équipes et une formation réseau a été dispensé à ces référents lors d'une journée dédiée incluse au plan de formation du réseau (Décembre 2024).

A l'issue de cette formation , 10 des 13 médiathèques ont décidé de se lancer ou de conforter le développement d'un fond FAL à l'occasion de la première participation du réseau au Prix Facile à Lire 2024.

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau et le référent FAL de chaque structure



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

- Un référent FAL fléché dans les équipes

Une veille documentaire sur le sujet avec alimentation par la coordination du dossier dédié au sein de l'espace informatique partagé du réseau



PARTENARIATS

- Bibliothèque Départementale du Finistère (coordinatrice réseau membre du comité FAL départemental de la BDF)
- Livre et Lecture en Bretagne

- Structure sociales et médicales du territoire
- partenaires du champ de l'insertion
- CCAS



BUDGET

2000 €/an tous les deux ans pour déployer des actions de médiation dédiées autour de la sélection du prix FAL

L'achat de fonds documentaire dédié repose sur le budget d'acquisition des communes dont la gestion des collections demeure communale.



CALENDRIER

Participation réseau déjà effective au prix depuis 2024, le prix a lieu tous les deux ans sur une période courant de février à mai.

L'acquisition des sélections FAL à lieu tout au long de l'année pour enrichir le fonds dédié.

2026 : participation de la coordination au comité FAL départemental organisé par la BDF et recherches de nouveaux partenaires territoriaux pour les actions 2027 en lien avec le prix FAL.



EVALUATION

- le suivi statistique des prêts du fonds FAL via le logiciel métier ;
- des enquêtes de satisfaction auprès des usagers et des professionnels,
- Réalisation d'un bilan annuel FAL avec réunion bilan/perspectives en présence des référents FAL des équipes



PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Renforce la cohésion territoriale et la mutualisation des ressources
- S'adresser au publics éloignés et permettre la réduction des inégalités dans l'accès à la culture : droits culturels
- Favoriser la rencontre, le partage et l'échange autour de la littérature

ODD agenda 2030 :



UNE ACTION CULTURELLE PARTAGÉE ET CO CONSTRUITE

UNE PROGRAMMATION CONCERTÉE, AMBITIEUSE AU SERVICE D'UNE CULTURE DE PROXIMITÉ

FICHE ACTION 2.1

UNE ACTION CULTURELLE STRUCTURÉE ET CONCERTÉE A CONSOLIDER



FICHE ACTION 2.2

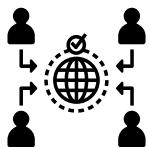
UN PRIX LITTÉRAIRE A RENFORCER



FICHE ACTION 2.3

DES MALLES ITINÉRANTES A DÉVELOPPER





AXE 2 : ACTION CULTURELLE

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



FICHE 2.1 – Une action culturelle structurée, partagée et co construite

Nécessité d'anticiper et de structurer l'action culturelle du réseau autour de deux cycles thématiques annuels : un premier de février à juin, et un second d'octobre à fin novembre. Cette organisation vise à fédérer les acteurs sur des périodes hors saison estivale.

Les thématiques seront définies dix-huit mois à l'avance pour faciliter l'anticipation des partenariats, la préparation des supports de communication et l'organisation de réunions de travail plus efficaces.

Le choix des thématiques sera collégial et s'effectuera de manière collégiale, puis sera soumis à la commission avant validation par le bureau communautaire.

Un dossier partagé, accessible dans l'espace informatique commun, est mis à disposition pour recueillir les suggestions de thèmes. Ces propositions seront ensuite discutées au sein du comité technique « action culturelle ».



PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Favoriser la rencontre, le partage et l'échange autour de la culture et d'activités structurées
- Fédérer des acteurs culturels autour de thématiques communes pour renforcer la cohésion sociale et la vitalité des territoires
- encourager la création de partenariats durables entre institutions, associations et acteurs locaux.

ODD agenda 2030 :



DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau et cotech action culturelle



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

- L'ensemble des acteurs du réseau ainsi que les élus communautaires, les élus culture des communes ainsi que des partenaires culturelles de territoire et au delà.
- les moyens techniques seront variables en fonction de la fiche technique du projet développé



PARTENARIATS

- Partenaires institutionnels : Drac, Bibliothèque Départementale du Finistère, Livre et Lecture en Bretagne

- Artistes du territoire
- Associations culturelles du territoire
- Acteurs culturels du Pays de Morlaix (MDB)
- Réseaux du Pays de Morlaix
- Librairies de territoire...



BUDGET

10 000 € de budget communautaire pour l'action culturelle (50% de financement Etat via le CTL jusqu'en 2028)

Budget action culturelle 2024 des communes du territoire pour les événements médiathèques communales complémentaires : 8000 €



CALENDRIER

Deux réunions de cotech par an ainsi qu'une réunion plénière de présentation des orientations choisis 6 mois avant le démarrage du cycle.

A savoir réunion en juin pour démarrage en janvier année n1



EVALUATION

- le suivi statistique de la fréquentation des manifestations
- des enquêtes de satisfaction auprès des usagers et des professionnels,
- Réalisation d'un bilan annuel action avec réunion bilan/perspectives en présence des équipes lors de la plénière de présentation annuelle



FICHE 2.2 : un prix littéraire à renforcer



Le réseau souhaite soutenir les initiatives littéraires du territoire et a, dès 2024, décidé de créer un prix littéraire intitulé « Au creux des mots ». Cette initiative poursuit trois objectifs principaux :

- Valoriser les auteurs, en leur offrant une visibilité auprès d'un large public ;
- Renforcer les actions de développement de la lecture publique ;
- Favoriser la proximité et les échanges entre les différents acteurs de la chaîne du livre, notamment à travers des rencontres organisées avec les cinq auteurs sélectionnés.

La sélection du Prix constitue une véritable invitation à la découverte d'auteurs encore peu connus du grand public. Elle contribue également à renforcer l'image et le sentiment d'appartenance au réseau, grâce à une action fédératrice réunissant les acteurs de la chaîne du livre. Enfin, elle encourage les échanges et la proximité avec le public.

Dans ce cadre, cinq rencontres sont organisées de janvier à juin dans les médiathèques du réseau. Pour l'édition 2026, une sixième rencontre est envisagée avec l'un des auteurs, en partenariat avec le lycée du territoire et les classes de première littéraire, dans le cadre du développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

DÉCLINAISON DU PROJET

REFERENTS ACTION :



- Responsable Médiathèque de St Pol de Léon
- Responsable Médiathèque de Plounévez-Lochrist
- Librairie Livres in Rom, Saint Pol de Léon
- Coordination réseau



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

Implication à minima des équipes des médiathèques pour porter la sélection durant le prix auprès des lecteurs.

Chaque année, 5 médiathèques se portent volontaires pour recevoir une rencontre d'auteur et co-animer la rencontre avec la librairie Livre In Room

Pas de besoins techniques particuliers, la couverture et le catalogage des ouvrages faisant partie des tâches quotidiennes des équipements.

PARTENARIATS

Réseau des médiathèques de HLC, Librairie Livres In Room Saint Pol de Léon, maisons d'éditions de la sélection et auteurs de la sélection.



BUDGET : 3500 €

- Communication : 1000 € (livrets, affiche et marque page) porté par HLC
- Animations de rencontres autour du prix : 7 soirées (lancement, rencontres avec les 5 auteurs et soirée de clôture) : 2100 € co portée par HLC et la librairie de territoire
- Acquisition sélection pour bibliothèques partagées : 300 € portée par HLC

Le CTL signé en octobre 2025 avec la Drac consolide l'organisation de ce prix.

Chaque médiathèque est en charge de l'acquisition des sélections destinées à l'emprunt dans ses collections.



FICHE 2.2 : renforcement prix littéraire “Au creux des mots” (suite)

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



CALENDRIER

Le prix littéraire “Au creux des mots” existe depuis 2024.

La sélection est présentée officiellement au public mi janvier à l'occasion des Nuits de la lecture et les lecteurs peuvent voter jusqu'à fin mai de l'année en cours.

Le choix collégial des ouvrages, est effectué entre juin et novembre de l'année précédente par les bibliothécaires et les libraires de la librairie partenaire.

La proclamation des résultats a lieu durant le mois de juin.

Les rencontres sont organisés de février à juin sur le territoire

Le Prix a lieu tous les ans.

Règlement complet du prix : www.mediatheques.hlc.bzh onglet “Au creux des mots”



EVALUATION

Un bilan est effectué après chaque édition, reposant sur plusieurs outils :

- le suivi statistique des prêts de la sélection via le logiciel métier ;
- des enquêtes de satisfaction auprès des votants via un questionnaire en ligne.
- Un bilan chiffrée de l'évolution des prêts et des votes selon les éditions
- Un bilan de la fréquentation des rencontres avec les auteurs dans les médiathèques.
- Infographie bilan 2024 et 2025 jointes

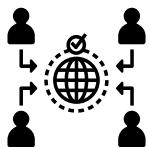


PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 4 – Encourage la lecture et la diffusion des savoirs, des auteurs et des œuvres du territoire. Il participe ainsi à l'éducation culturelle et à l'enrichissement intellectuel de tous les publics.
- ODD 5 – Égalité entre les sexes : En mettant en avant des autrices et des auteurs , le prix peut contribuer à promouvoir l'égalité de genre dans le domaine littéraire, en veillant à une représentation équilibrée des lauréats et des œuvres sélectionnées.
- ODD 8 – Travail décent et croissance économique : Un tel prix soutient la filière du livre et de l'édition locale, en offrant une visibilité aux auteurs, librairies du territoire et maisons d'édition du territoire. Il participe ainsi à la dynamisation économique et culturelle du bassin de vie.
- ODD 10 – Inégalités réduites En impliquant le vote du public, le prix favorise l'inclusion sociale et réduit les inégalités d'accès à la reconnaissance littéraire, notamment pour les auteurs émergents.
- ODD 11 – Villes et communautés durables Le prix renforce le lien social et l'identité culturelle du territoire, en fédérant les acteurs locaux (bibliothèques, librairies) autour d'un projet commun.
- ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs La réussite d'un prix littéraire territorial repose sur la collaboration entre institutions publiques, acteurs privés, lecteurs, illustrant la puissance des partenariats pour atteindre des objectifs culturels et sociaux partagés.

ODD agenda 2030 :





AXE 2 : ACTION CULTURELLE

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



FICHE 2.3 – Développer les malles itinérantes thématiques

Depuis la mise en réseau des médiathèques, la coordination conçoit chaque année deux malles thématiques en lien avec la programmation des cycles culturels : une malle numérique itinérante, une malle dédiée au végétal, ainsi qu'une malle mangas.

Le choix des thèmes annuels d'action culturelle (fiche 2.1) orientera le développement des futures malles.

L'objectif de ces malles est double :

- Enrichir l'offre documentaire en proposant des ouvrages complémentaires aux fonds existants ;
- Soutenir les médiathèques aux budgets d'acquisition limités, en leur permettant d'intégrer temporairement des ouvrages spécialisés ou thématiques qu'elles ne pourraient pas acquérir autrement.

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

- L'ensemble des acteurs du réseau seront sollicités pour exprimer leurs attentes dans dossier dédié dans espace partagé informatique réseau.
- les moyens techniques seront variables en fonction de la fiche technique du projet développé



PARTENARIATS

- Partenaires institutionnels : Drac, Bibliothèque Départementale du Finistère Livre et Lecture en Bretagne
- Partenariats élargis à des acteurs culturels ou autres en fonction de la thématique de la malle



BUDGET

1500 € de budget sont fléchés pour la constitution de ces malles thématiques itinérantes (50% de financement Etat via le CTL jusqu'en 2028).



CALENDRIER

3 malles thématiques sont déjà en circulation et réservables auprès de la coordination réseau. Une quatrième dédiée à l'UP cycling et à la Récup sera mise en circulation dès février 2026, et une cinquième dédiée à La sciences en octobre 2026.



EVALUATION

- le suivi statistique de l'emprunt de malles
- des enquêtes de satisfaction auprès des professionnels,
- Réalisation d'un bilan annuel action avec réunion bilan/perspectives en présence des équipes lors de la plénière de présentation annuelle



PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 4 – Éducation de qualité : Faciliter l'accès à des ressources documentaires variées et adaptées à tous les publics,

ODD 10 – Inégalités réduites : réduire les disparités territoriales d'accès à la culture.

ODD 11 – Villes et communautés durables : Renforcer la cohésion du réseau et la vitalité culturelle des territoires, notamment en zone rurale

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs : Favoriser la mutualisation des ressources et la collaboration entre médiathèques, institutions et acteurs locaux.



UNE RÉSEAU VISIBLE AVEC DES MOYENS DE COMMUNICATION EFFICIENTS ET RAISONNÉS

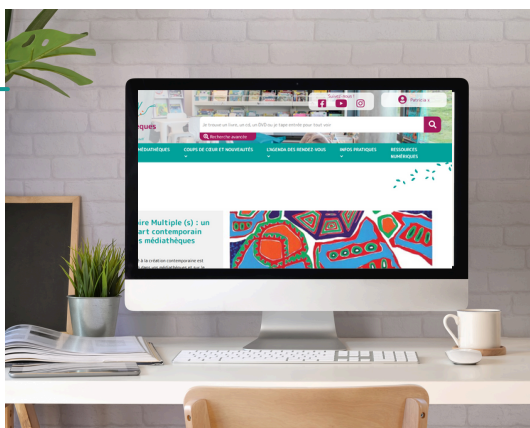
FICHE ACTION 2.1

UNE CHARTE GRAPHIQUE
À CONSOLIDER



FICHE ACTION 2.2

UN PORTAIL RÉSEAU À
DEVELOPPER ET À ACCOMPAGNER





AXE 3 : LA COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



FICHE 3.1 : une charte graphique à consolider

C'est un document qui définit toutes les règles visuelles d'une organisation (logos, couleurs, typographies, styles d'images, mise en page...).

Elle assure la cohérence visuelle et elle garantit que tous les supports (print, Web) transmettent la même identité. Elle vise à renforcer l'image du réseau

L'intérêt d'une charte graphique est d'assurer cohérence et l'efficacité dans la communication visuelle.

La charte du réseau a été créée dès le démarrage du réseau en 2022 par Le cabinet graphique d'Hélène GERBER spécialisé dans la signalétique en médiathèque

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau et Référente médiathèque du service communication



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

création d'un Cotech communication (2 réunions annuelles)



BUDGET

Pas de budget spécifique, la charte graphique étant déjà existante mais une implication nécessaire des équipes pour intégrer la charte et ses spécificités (police d'écriture notamment, couleurs et éléments graphique) dans les supports de communication réalisés localement par les bibliothèques et dans leur signalétique interne.



CALENDRIER

Prise en compte de la charte graphique déjà effective mais à généraliser à court terme. Plaque réseau, déposées dans les médiathèques par HLC, à apposer en façade des médiathèques réseau pour une visibilité du logo et de l'appartenance au réseau. Un dossier dédié à cette charte avec l'ensemble des supports ainsi que la police d'écriture sont téléchargeables dans un dossier dédié de l'espace partagé numérique du réseau



EVALUATION

- Evaluation annuelle : combien de sites utilisent réellement cette identité visuelle commune dans leur signalétique interne et dans leur communication locale
- Réalisation d'infographie bilan par la coordination
- Réalisation d'une enquête de "visibilité" auprès des usagers



PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 4 (Éducation) : Meilleure visibilité des services culturels.
- ODD 10 (Inégalités) : Communication inclusive (accessibilité).
- ODD 11 (Villes durables) : Renforcement de l'identité culturelle locale.
- ODD 12 (Consommation responsable) : Réduction des supports imprimés.

ODD agenda 2030 :





AXE 3 : LA COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



FICHE 3.2 : un portail réseau (OPAC) à développer et à accompagner

L'OPAC (Open Access Catalogue) est l'interface publique permettant aux abonnés d'accéder à l'offre des collections des médiathèques. Il offre aux abonnés la possibilité de rechercher des documents, d'en consulter la disponibilité et de les réserver (il est notamment indispensable au service navette).

Le réseau possède un OPAC unique et harmonisé depuis octobre 2023 : www.mediathes.hlc.bzh

Bien qu'il soit déjà utilisé, le portail doit encore gagner en visibilité, ce que l'arrivée de la navette contribuera à renforcer. En effet, toutes les réservations de documents, jeux ou autres supports devront désormais être effectuées via le compte lecteur des abonnés sur ce portail. Cela implique la mise en place d'un accompagnement renforcé, notamment pour les personnes en situation d'illectronisme.

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

Cotech communication

Désignation au sein de chaque équipement d'un référent portail qui est contributeur portail pour son alimentation partagée. Rédaction d'un guide du contributeur et des normes de communication réseau.



PARTENARIATS

Avec le prestataire BGM et le service communication HLC pour une expertise sur le domaine



BUDGET

Pas de budget spécifique à flécher mais une implication de terrain des équipes à prévoir pour :

- L'alimentation des rubriques Agenda et Articles ainsi que des Coups de cœur bibliothécaires
- organiser des temps de médiation et de vulgarisation portail pour le rendre accessible en le portant auprès des usagers.



CALENDRIER

Action de médiation à prévoir dès janvier 2026 et l'arrivée de la navette qui rendra l'utilisation de cet outil



EVALUATION

- Evaluation annuelle grâce à l'outil qui permet d'avoir un relevé des pratiques et de l'utilisation portail et du nombre de connexion et consultation des pages.
- Evaluation graphique du portail à 3 ans avec la société BGM pour une refonte si nécessaire (prestation incluse au marché SIGB initial)



PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 4 (Éducation) : Accès équitable aux ressources éducatives.
- ODD 9 (Innovation) : Infrastructure numérique mutualisée.
- ODD 10 (Inégalités) : Réduction des disparités d'accès à l'information.
- ODD 17 (Partenariats) : Collaboration entre bibliothèques et acteurs locaux.



LE NUMÉRIQUE

UN ACCÈS AU NUMÉRIQUE HARMONISÉ ET ÉGALITAIRE DES ÉQUIPEMENTS À RENFORCER ET À ACCOMPAGNER EN LIEN DIRECT AVEC LA LOI ROBERT

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

FICHE ACTION 4.1

UN MATÉRIEL INFORMATIQUE ACTUALISÉ, HARMONISÉ ET ACCESSIBLE À ACCOMPAGNER





AXE 4 : LE NUMÉRIQUE

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



FICHE 4.1 : un parc informatique harmonisé et modernisé à accompagner



Le schéma directeur informatique du réseau voté en 2022, incluait un axe prioritaire : développer des outils numériques professionnels communs et modernisés (SIGB, OPAC, RFID mais également parc informatique (professionnels et public).

Haut Léon a donc investi un montant de 95 996 € pour accompagner cette dépense d'investissement en matériel informatique.

Ce matériel déployé fait l'objet d'une convention entre Haut-Léon et les communes du réseau pour leur médiathèque .

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau en lien, avec le service informatique



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

- La coordination a accompagné le déploiement du matériel sur le terrain auprès des équipes et dans le cadre de la mutualisation des pratiques informatiques des communes ont choisi un suivi du matériel centralisé par les services de HLC et d'autres avec des prestataires extérieurs



BUDGET

Le budget d'investissement se monte à 95996 € pour le démarrage réseau en 2023. Maintenance annuelle à la charge des communes : dispositions validées dans la convention signée entre Haut-Léon et les communes lors de la mise en réseau.



CALENDRIER

Déploiement du matériel effectif depuis octobre 2023



EVALUATION

- Questionnaire de satisfaction annuel auprès des équipes



PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un parc informatique harmonisé et actualisé soutient l'éducation, l'innovation, la responsabilité environnementale et la lutte contre le changement climatique, en phase avec les objectifs de développement durable : accès fiable et performant aux outils numériques pour la formation et l'apprentissage. Modernise les infrastructures, réduit l'empreinte environnementale (énergie, déchets électroniques) grâce à des équipements optimisés et durables.

ODD agenda 2030 :



ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

LE RÉSEAU AU SERVICE DE LA FORMATION DES ÉQUIPES
SALARIÉS ET BÉNÉVOLES POUR UN SERVICE PUBLIC DE
QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE

FICHE ACTION 5.1

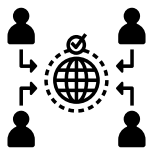
MISE EN PLACE D'UN PLAN DE
FORMATION RÉSEAU PLURIANNE



FICHE ACTION 5.2

MISE EN PLACE D'UN ESPACE
NUMÉRIQUE PARTAGÉ ET
COLLABORATIF





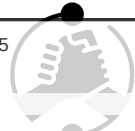
AXE 5 : ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



FICHE 5.1 - La mise place d'un plan de formation réseau pluriannuel

Il est essentiel de former et d'accompagner l'ensemble des équipes, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles.

Les attentes du réseau sont identifiées à partir de sondages annuels effectués par la coordination, et en lien avec le déploiement du réseau et la montée en compétences des équipes.

Il s'agit également de cibler une complémentarité avec des formations déjà proposées dans le catalogue de la BDF, et d'assurer une complémentarité avec les plans de formation communaux et les formations du CNFPT.

L'objectif : garantir un service efficace et de qualité pour les abonnés et l'ensemble de la population, tout en accompagnant durablement la montée en compétences des équipes.

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

- L'ensemble des acteurs du réseau
- Intervenants spécifiques en fonction de la formation à dispenser



PARTENARIATS

- Partenaires institutionnels : Drac, BDF, livre et Lecture en Bretagne pour une complémentarité de formation avec les catalogues de formation dispensés
- Acteurs de la formation
- Service RH HLC et communes pour expertise



BUDGET

3000 € de budget communautaire sont dédié annuellement à l'accompagnement spécifique des professionnels et bénévoles du réseau (50% de financement Etat via le CTL jusqu'en 2028 pour accompagner cette effort de formation des équipes).



CALENDRIER

Les formations sont organisées sur des périodes ciblées, n'excédant pas deux jours consécutifs.

Le plan de formation a été amorcé dès la mise en réseau : plusieurs sessions ont été proposées en 2023 et 2024, à la fois sur le terrain et au siège de HLC.

2023 : formation au nouveau SIGB, formation RFID, formation à l'OPAC.

2024 : poursuite et renforcement de la formation SIGB, formation « Nouvelles façons d'envisager l'accueil en médiathèque », formation « Constituer et faire vivre un fonds FAL en médiathèque ».



EVALUATION

- Questionnaire de satisfaction auprès des stagiaires après chaque formation
- Réalisation d'un bilan annuel Formation avec réunion bilan/perspectives en présence des équipes

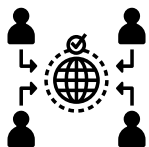


PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 4 : Éducation de qualité : Acquisition de compétences techniques et numériques pour l'insertion professionnelle. Un droit à la formation tout au long de la vie

ODD agenda 2030 :





AXE 5 : ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N141-DE



FICHE 5.2 –

Création d'un espace partagé et collaboratif informatique réseau

Créé via Microsoft Teams et Office 365, cet espace permet le partage centralisé de documents, l'échange d'informations et la coordination des actions au sein du réseau.

Accessible à toutes les équipes, il facilite la collaboration, la traçabilité des échanges et l'accès aux ressources en temps réel, tout en évoluant selon les besoins et pratiques des utilisateurs.

Il est également ouvert aux services communautaires partenaires du réseau comme le service communication.



PENSONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 4 : Facilite l'accès à des ressources pédagogiques, la formation continue et le partage de savoirs pour tous.
- ODD 9 : Favorise l'innovation, la collaboration et le développement d'infrastructures numériques accessibles et durables. Réduit l'usage de papier en favorisant les échanges et la gestion documentaire numériques.
- ODD 10 Permet un accès équitable à l'information et aux outils numériques, réduisant les fractures sociales et territoriales.
- ODD 17 Renforce la coopération entre acteurs) et le partage de connaissances à l'échelle du réseau



ODD agenda 2030 :

DÉCLINAISON DU PROJET



REFERENT ACTION

Coordination réseau en lien avec service Informatique de HLC



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS À MOBILISER

- Coordination réseau en lien direct avec le service informatique communautaire
- Possibilité de déployer une équipe teams via l'outil OFFICE 365 déjà déployé par HLC



PARTENARIATS

- Transversalité nécessaire avec le service informatique



BUDGET

Coût hébergement espace incorporé à licence teams HLC



CALENDRIER

Un espace partagé est déjà en place, avec une structure et un mode de diffusion de l'information validés par le RSI. Cet outil, actuellement en évolution, est d'ores et déjà utilisé par les équipes du réseau.

Des temps de formation et d'acculturation restent nécessaires pour certaines équipes. La coordinatrice se déplace régulièrement pour assurer des rendez-vous individualisés et accompagner la prise en main de l'outil.



EVALUATION

- Questionnaire de satisfaction auprès des équipes à 6 mois de prise en main et évaluation bilan annuelle. Refonte du plan de classement interne à l'équipe réseau possible selon souhait des équipes si nécessaire.